BEAUVOIR DE MARC

N° 12



BULLETIN MUNICIPAL



Septembre 2018

Permanences et numéros utiles

Mairie 204 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23

Mail: <u>contact@beauvoir-de-marc.com</u>
Site internet: <u>www.beauvoir-de-marc.com</u>

<u>Permanence du Maire</u>: Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous <u>Permanences Urbanisme</u>: à la Mairie de 14 à 18 heures le Mardi et

le Vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

 Lundi
 De 13h30 à 17h00

 Mardi
 De 08h30 à 11h30

 Vendredi
 De 14h00 à 18h30

Gendarmerie 04 74 58 70 17 (ou le 17)

Pompiers 2 18 Secours européens 2 112

Urgences Santé

SAMU 15 (attention, uniquement urgences et détresses vitales)

Gardes médicales et pharmacie

☎ 3915 accessible 24h/24h

Conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors

des heures d'ouverture des cabinets médicaux

de 18h à 8h - 7 jours sur 7 20810 15 33 33

Déchetterie intercommunale à St Jean de Bournay

Horaires d'ouverture modifiés - Renseignements au 04 74 58 65 74

Ouverture d'étéOuverture d'hiverLandi de 14h à 18hLandi de 14h à 17h

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h

18h à 1

Les changements d'horaires se font lors du passage à l'heure d'été ou heure d'hiver

Correspondant Dauphiné Libéré

Bernard GUINET: <u>b.guinetdl@orange.fr</u> - 206 24 77 12 50 après 18h

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le mot du Maire

Bonne rentrée à tous...

Nous souhaitons la bienvenue à l'école aux trois nouvelles enseignantes qui remplacent leurs collègues pour accompagner au mieux les 111 élèves scolarisés. Le dernier tableau numérique interactif est opérationnel dans la classe du primaire qui n'était pas encore équipée. La commission scolaire va mettre en place le nouveau conseil municipal d'enfants en lien avec les enseignantes au cours de ce trimestre. L'enseignement propose un virage optimiste pour influencer le comportement des adultes de demain, plus respectueux de leur environnement que nous le sommes aujourd'hui. Je ne doute pas du résultat car même si un travail considérable reste à faire une tendance significative se dégage... Depuis 7 ans de 2007 à 2014 les déchets produits par les ménages ont baissé de 15 %.

Nous accompagnons au mieux la dynamique associative qui motive l'intérêt de vivre à Beauvoir de Marc. En effet, des travaux sur la salle Pré-Vert qui réduisent actuellement l'usage de la place publique vont permettre de proposer un local de dépeçage du gros gibier. Un revêtement de sol a été disposé dans la salle Cottaz sous la mairie pour répondre aux besoins de Flash Dance dans ses entrainements. Le club de Football a mis en place un habillage bois financé par la mairie pour intégrer de la meilleure des façons le container acheté par l'association. Les clubs de badminton et de basket nous sollicitent pour améliorer l'usage du gymnase. Une piste possible serait de disposer sur la toiture des panneaux photovoltaïques afin de diminuer les coûts d'énergie. Nous avons d'ailleurs reçu le résultat de l'étude AGEDEN (Association de gestion durable de l'énergie) pour envisager cette possibilité. La commande publique représente 50 % de l'économie du Pays et à contrario c'est aussi une contribution déterminante au réchauffement climatique... Une question de fond : le toujours plus est-il souhaitable, et à quel prix ? Afin de programmer des investissements sur un périmètre dont les recettes seront soumises aux mêmes règles, BIC (Bièvre Isère Communauté) attend le résultat d'une étude qui devrait faire augmenter la fiscalité des communes qui imposent le moins dont Beauvoir de Marc. (Taxe d'habitation du bâti et non bâti, taxe Foncière).

En fait, la démocratie qui est probablement le moins mauvais des systèmes a ses limites, car il est prisonnier du clientélisme. Je m'explique. Quand nous acceptons les demandes qui apparaissent légitimes aux Associations, indirectement nous renforçons notre popularité, or l'intérêt général immédiat commande de freiner nos automatismes de confort (réchauffement climatique), notamment pour inverser cette tendance qui consiste à laisser la facture aux générations qui suivent. En effet, les investissements d'aujourd'hui génèrent de l'emploi bien sûr, mais aussi les impôts de demain.

Nous restons donc à votre écoute et continueront à tout mettre en œuvre dans l'intérêt du plus grand nombre.. .

Cordialement.

Alain Pichat

Conseil municipal Enfants

La rentrée s'est bien passée pour nos conseillers municipaux enfants. Certains ont fait leur rentrée en 6ème... et les autres en classe supérieure.

Nous allons bientôt préparer notre prochaine réunion pour la cérémonie du 11 novembre... Les 100 ans de la fin de la guerre se dérouleront sur toutes les communes, et un rassemblement se fera à Saint Jean de Bournay pour clôturer cet anniversaire.

Nos jeunes conseillers vont finir leur mandat en fin d'année. Un nouveau bureau sera élu début décembre. Nous allons donc procéder à l élection. Nous prendrons les inscriptions auprès des enseignantes. Les élèves de classes de CM2, CM1 et CE2 peuvent se proposer pour ces élections, et ils seront élus pour 2 ans.

La passation se fera pour les vœux du maire début janvier 2019.

Ecole

Nous avons un total de 111 élèves répartis comme suit :

Classe	Nombre d'élèves	Nom de l'enseignant	
PS – MS	25 élèves	Mme METAYER-SALVAN Sabrina (Directrice du groupe scolaire)	
GS – CP	23 élèves	Mme CHOLLIER Ghislaine	
CP – CE1	23 élèves	Mme BUISSON-ROUSSET Eve	
CE2 – CM1	19 élèves	Mme PEREZ Réjane	
CM1-CM2	21 élèves	Mme GUILLAUD Amandine	

Union Sportive Beauvoir-Royas



Horaires des entraînements 2018/2019

Catégorie	Année	Entraînement	Entraîneurs
U6-U7	2012/2013	Mercredi 15h30 - 16h30	Yves Morel (07 77 38 55 13) David Rossi (06 51 42 35 49)
U8	2011	Mercredi 16h30 - 18h00	David ROSSI (06 51 42 35 49)
U9	2010	Mercredi 16h30 - 18h00	Alain SURENYAN (06 22 86 74 32) Sébastien DUSSART (06 21 74 36 78)
U10-U11	2008/2009	Mardi et jeudi 17h30 - 19h00	Geoffrey TIHY (06 35 57 01 53)
U13	2006/2007	Mardi et jeudi 18h00 - 19h30	Martial GRAND (06 79 50 27 97) Ahmet OZTURK (06 50 52 97 77)
U15	2004/2005	Mercredi 17h30 - 19h00 à Artas ou Charantonnay Vendredi 18h00 - 19h30 à Beauvoir	Antoine GALIFET (06 22 33 58 19)
U19	1999 à 2003	Mercredi et vendredi 19h30 - 21h00	Sébastien ROMANI (06 28 42 58 65) Jean-Pierre MEDINA (06 81 16 47 01)
Seniors		Mercredi et vendredi 19h30 - 21h00	Cédric VARGAS (06 17 87 23 06)
Vétérans		Match le vendredi soir	

Prochaines manifestations

Dimanche 11 novembre Matinée boudin à la chaudière, au stade

Dimanche 16 décembre Concours de belote, salle Evmond Laritaz

APAC

20

APAC - PATRIMOINE ART ET CULTURE PROGRAMME 2018

- Journée du Patrimoine : Dimanche 16 septembre 2018
 - 10h Montée de la Madone Découverte de la **Croix restaurée Œuvre de « Berjac »** (Jacky Bernard).
 - 11h Place du village Animation autour **D'HIBOU'QUINE**Lecture publique et charades

 Verre de l'Amitié
 - 15h Accueil à l'église



- Dimanche 4 novembre 2018: de 10h à 18h
 Exposition Art Nature et Herbes folles
 Peinture sculpture art floral luminaires d'art
 Vannerie naturopathe photos etc...
 15h Conférence Sur la Floraison des Grands Arbres
- Dimanche 9 décembre 2018 : à 16 h 30 à l'Eglise Concert des Lumières



Maillons tout

Nos messages ont dû arriver dans vos boîtes aux lettres Nous vous en souhaitons bonne réception. Vous pouvez nous répondre dans les boîtes aux lettres se situant chez le boulanger, la coiffeuse et la fleuriste. Vous pouvez aussi nous l'apporter le dimanche 16 septembre au gymnase.

Dimanche 16 septembre, à partir de 10h au gymnase, nous tenterons le défi de la plus grande enveloppe du monde.

Venez nous rencontrer tout au long de la journée.

A 17h, les élus valideront ce défi. Cette journée sera clôturée par un verre de l'amitié. Venez nombreux.



Flash Danse

Devant ses adhérents et deux représentants de la Mairie (Monsieur le Maire Alain PICHAT et Mme Arlette MIGUET, Conseillère Municipale), s'est tenue, le 11 juillet 2018, l'Assemblée Générale de Flash Danse.

Flash Danse a vu son bureau légèrement remanié (Gaëlle DUC, présidente, Séverine BONNARDOT, vice-présidente, Christine VAUX, trésorière, Nadine PATHIER, trésorière adjointe, Maïté PERGUET, secrétaire, Caroline GROS, secrétaire adjointe) et est prête pour vous accueillir pour la rentrée.

A noter:

Une réunion de rentrée (avec les enfants et les parents) a été organisée le lundi 10 septembre 2018 à 18h30, dans la salle annexe de la salle des fêtes.

A cette occasion, nous avons présenté nos projets pour l'année à venir ainsi que les attentes de Flash Danse quant à ses adhérents.

Vous pouvez inscrire vos enfants si cela n'a pas été fait par le lien Google qui vous avait été communiqué par mail (Pré-inscription Flashdanse 2018/2019), sous réserve des places disponibles dans chaque groupe.

Vous pouvez aussi récupérer les photos et DVD que vous avez commandés.

La reprise des cours aura lieu à partir du lundi 17 septembre 2018

Les horaires des cours sont les suivants :

Cours Babydoll's (6/8 ans) lundi de 17h à 18h Cours les Girls (9/10 ans) lundi de 18h à 19h lundi de 19h à 20h lundi de 20h à 21h Cours Swing Ladies : mardi de 18h30 à 19h30 Cours Dancing Queens : mardi de 19h30 à 20h30

Pour les enfants qui faisaient déjà partie de Flash Danse, les 2 premiers cours auront lieu aux mêmes horaires que l'an dernier.

Après les 2 cours d'essai les 17 et 24 septembre 2018, nous fixerons définitivement les groupes en fonction du niveau de chacun, de l'âge et du nombre d'inscrits.

Flash Danse vous attend donc nombreux avec tout l'enthousiasme et l'énergie dont vous faites preuve.

Comité des fêtes

Le bureau nouvellement remanié a organisé son vide grenier le dimanche 24 juin en matinée.

C'est sous un soleil éclatant que les quelques 70 exposants sont

venus à la rencontre des chineurs des alentours. Après un retour positif et un sondage auprès des exposants, la session de l'année prochaine devrait se dérouler sur la journée entière.

Désormais, le comité prépare sa traditionnelle soirée disco en fin d'année.

Au rythme des musiques des années 80, venez passer une soirée où les déguisements et la bonne humeur sont de rigueur.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 06.27.05.88.40 ou sur comitedesfetesbdm@gmail.com

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente rentrée!

Basket

Le club propose aux enfants qui souhaitent venir découvrir cette discipline de les accueillir au gymnase tous les mercredis pour 3 séances gratuites de 14h00 à 15h30.



Vide-grenier

Pour tous renseignements contacter : Mr Guy PERON au 06 42 39 69 26 ou par mail : peron.guy@wanadoo.fr

Le club organise son traditionnel **REVEILLON** à la salle des fêtes

avec le Maître Restaurateur L'XTREME et animations musicales avec SYLGRAB SONORISATION.

Réservations possibles auprès de Mme Christiane MOIROUD au 06 87 39 11 26. Le président

Guy PERON

Applejacks 38

Créée en 2009, l'association de danse country « AppleJacks 38 » compte près de 65 danseurs. Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur par Joëlle LUCOT, Isabelle SIMON, Daniel CARRE et Alain REPOSO. Un cours de « modern line dance » (country sur de la musique contemporaine) est également dispensé 1 fois par mois (le 1er mercredi de chaque mois).

Notre association organise des soirées et après-midi de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès en France et ailleurs.

La diversité des musiques et des chorégraphies permet à chacun, quel que soit son âge et son niveau, de prendre du plaisir dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

Novices mercredi de 18h30 à 19h30 Intermédiaires mercredi de 19h45 à 20h45

Avancés mercredi de 21h à 22h30 (3 ans de danse country minimum)

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Joëlle LUCOT (Présidente) au 06-15-94-83-05

ou à Marie-Pierre RINALDI (Secrétaire) au 06-01-71-46-56 (rinaldimpch@gmail.com)

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas :

Soirée country samedi 8 décembre 2018 à 20h

Après-midi CD Mars 2019

Alors en attendant, venez-vous amuser et vous détendre avec nous, nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».

Le Bureau

Espoir d'Afrique



PLU

Le Conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme de Beauvoir de Marc par délibération du **10 juillet 2018**. Il sera applicable à l'issue du délai légal d'affichage.

Le PLUi (PLU intercommunal) est en réflexion et sera opérationnel vraisemblablement fin 2019.

La constructibilité sera malgré tout tributaire de la mise à niveau du système d'assainissement collectif.

VOIRIE

Le point à temps a été réalisé sur toute notre voirie communale par l'entreprise CUMIN de Tramolé. Les bicouches ne sont pas totalement terminés.

La commission des chemins a fait un état des lieux des branches qui surplombent ceux-ci. Cette année nous avons pris la décision de les faire couper au lamier par l'entreprise SIMON de Sainte Anne sur Gervonde.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus. Elles doivent

être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (Cerfa n°12669*01), disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne via le site Service Public.fr.

Les demandes d'inscription déposées en 2018 et validées par la commission administrative permettront aux personnes concernées de voter à compter du 11 mars 2019, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

Vous êtes de nationalité française

Pièces à fournir :

- votre pièce d'identité française ou votre passeport en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (au choix : facture de téléphone, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)

Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne Pièces à fournir

- votre pièce d'identité en cours de validité indiquant votre nationalité.
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (au choix : facture de téléphone fixe, électricité, gaz, eau, quittance de loyer...)
- le formulaire d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens non-français de l'Union Européenne (en téléchargement ci-contre). Il existe deux formulaires : l'un pour les élections municipales, l'autre pour les élections européennes. Chaque formulaire est à remplir en fonction des listes électorales sur lesquelles vous souhaitez être inscrit.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

L'ambroisie est une plante allergisante très présente dans notre région. Son pollen agressif est responsable de manifestations allergiques en août, septembre telles que conjonctivite, rhinite ou asthme.

La formation des graines se fait en octobre et ensuite la plante meurt

Cette plante s'adapte à presque tous les milieux et tous les types de sols. On la trouve dans les cultures, les jardins, les surfaces fraîchement ensemencées, les chantiers, les bords de route, les lits de rivière, les décombres, les friches urbaines, etc ...

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- les collectivités publiques sur les terrains publics
- les propriétaires privés sur leurs parcelles
- les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- les agriculteurs sur leurs terrains agricoles.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambroisie doivent être systématiquement détruits, avant la floraison si possible, c'est-à-dire avant le 1er août :

- sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé), sur les grandes surfaces, il faudra faucher ou broyer.
- Sur les terrains agricoles, différentes techniques de lutte existent suivant la culture qui a été implantée au printemps : maïs ou tournesol ou si c'est un chaume, après récolte d'une céréale : blé, orge ou colza.

La lutte conte l'ambroisie, c'est l'affaire de tous!



COLLECTE D'ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE

A BEAUVOIR DE MARC - LE SAMEDI 27 OCTOBRE

Objectifs:

- Proposer un nouveau service aux habitants qui ont des gros encombrants et des difficultés pour les transporter.
- Augmenter le pourcentage de réemploi

Comment cela va se passer?:

- Passage le samedi 27 octobre de 9h à 12h
- L'inscription se fait en appelant La Ressourcerie au <u>04 27 69 00 62</u> du mardi 14h au samedi 17h
- Ne seront pris que les produits indiqués lors de l'inscription
- Sont concernés <u>les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour rentrer dans un véhicule classique</u>
- Vous les déposez devant votre habitation ou vous les laissez à l'intérieur si vous ne pouvez les déplacer et les collecteurs entreront pour les récupérer, il faudra le dire lors de l'inscription.
- Cette prestation est prise en charge financièrement par la mairie de Beauvoir de Marc

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement, la collecte est limitée à la taille de notre camion de 20m3. Nous bloquons les inscriptions lorsqu'il est plein.



Suzanne Civier

Directrice de La Ressourcerie de Bièvre Valloire

200 Route du Village

38870 Saint Pierre de Bressieux

Tel: 06 35 55 31 07

04 27 69 00 62

Mail: contact@laressourcerie-bv.fr

www.laressourcerie-by.fr

La Ressourcerie de Bièvre Valloire est membre du réseau

des Ressourceries



MUTUELLE SANTE GROUPEE DES COMMUNES

« Une Mutuelle Santé accessible à tous »

Le 7 juin 2018, à l'initiative de la Municipalité, une réunion publique se tenait à la Salle Annexe concernant la Mutuelle Groupée.

Les représentants des 2 complémentaires santé retenues sont :

• Florent VERRIER, courtier en assurances, représentant le Groupe APICIL

Tél.: 06 09 71 50 60

• Chrystelle RACLET, conseillère pour AXA

Tél.: 06 70 00 12 70

Chaque cas étant particulier, n'hésitez pas à prendre contact avec eux pour étudier votre dossier et adapter vos garanties en fonction de vos propres besoins.

Par ailleurs, une nouvelle permanence sera organisée le <u>mardi 16 octobre 2018 à la Salle Annexe de 14h à 18h</u>, sur rendez-vous pris directement auprès de chaque intervenant. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous à domicile, à votre convenance.

COURS INITIATION ET DECOUVERTE DES OUTILS INFORMATIQUES



Que vous n'ayez jamais touché un ordinateur, ou que vous souhaitiez vous perfectionner, ces cours sont pour vous!

L'association InfoSol, avec le soutien de la Mairie de Beauvoir, vous propose d'apprendre à utiliser un ordinateur et les outils multimédias.

Les cours se dérouleront sur 10 séances de 1h30 à la Salle Annexe, à partir de fin septembre 2018.

Le tarif pour les 10 séances est de 40 € + 5 € l'inscription.

Les jours et les horaires des séances seront établis selon le nombre d'inscrits, alors n'hésitez pas à téléphoner !!!

Contactez l'animatrice multimédia, Fabienne Delcroix, au 06 17 79 71 10, pour toute demande d'information ou pour inscription.

DON SU SANG

Collecte Don du Sang St Jean de Bournay, salle Claire Delage de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h

Le vendredi 19 octobre 2018 Le jeudi 20 décembre 2018



DIVAGATION DES ANIMAUX

C'est l'été que les animaux (chiens, chats) se « perdent » le plus ou sont abandonnés.

Les propriétaires doivent faire preuve de vigilance et ne pas oublier que l'identification reste le meilleur moyen de retrouver et de sauver son animal.

Depuis le 1er janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés, identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Pourquoi les stériliser?

Les chats « errants »:

- provoquent des nuisances (bagarres nocturnes, miaulements intempestifs, destructions de poubelles, marquages urinaires malodorants).
- représentent un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques car ils souffrent parfois de malnutrition et de maladies et n'ont la plupart du temps aucun suivi sanitaire.
- prolifèrent de façon croissante (un couple de chats peut donner théoriquement en 5 ans, 15 552 descendants).
- mais ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de souris et de rats.

La stérilisation permet aux chats de vivre plus longtemps et en bonne santé en réduisant la transmission des maladies.

Notre village connaît actuellement une grande prolifération de chats.

Si vous avez des chats errants, sachez que la Mairie a établi une convention avec les 2 cliniques vétérinaires de St Jean-de-Bournay et la Fondation « 30 millions d'amis ».

Un formulaire est à retirer en mairie pour faire réaliser gratuitement cette stérilisation.

Permanence mensuelle de Conseils pour les propriétaires d'animaux,

Vous trouverez sur le magazine Bièvre Isère communauté N° 18 une information pour tous les habitants et propriétaires d'animaux se trouvant sur le territoire Bièvre Isère.

Il s'agit de la mise en place d'une permanence mensuelle **de Conseils pour les propriétaires d'animaux**, ce service est gratuit et se trouve dans les locaux de Bièvre Isère à Saint Etienne de Saint Geoirs. La permanence est tenue par Serge LOPEZ de l'association Daktari. Pour les intéressés, prendre RDV au 04 76 93 51 46.

ISOLATION: ATTENTION!

Vous avez peut-être déjà reçu des appels téléphoniques au nom du Conseil Départemental pour vous inciter à réaliser des travaux d'isolation dans votre logement.

Le Département vous informe qu'il s'agit de **démarches frauduleuses** et qu'il a porté plainte contre leurs auteurs.

Pour toute information concernant des travaux d'isolation, l'Espace Info Energie de l'Isère, structure partenaire du Département est à votre disposition au 04 76 14 00 10 ou sur www.infoenergie38.org

REGLEMENTATION DU BRÛLAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VEGETAUX

Une étude de l'Agence Nationale de la Santé publique, publiée en juin 2016 évalue à 48 000 décès annuels, causés par la pollution atmosphérique, particulièrement les particules fines.

A titre d'exemple, brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus avec une voiture diesel récente.

Les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité émet beaucoup de polluants ; particules fines, hydrocarbures, dioxines, etc ...

Réglementation au niveau départemental:

1° pour les activités des particuliers, collectivités, professionnels (hors activité agricole et forestière)

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre, des déchets verts, même pour les communes rurales.

Il faut privilégier les mesures alternatives faisant de ces déchets une richesse pour le sol, comme :

- La décomposition naturelle sur place,
- Le broyage
- Le paillage
- Le compostage

Celui qui pratique le brûlage à l'air libre des déchets verts en infraction à l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.

2°) pour les activités agricoles et forestières (agriculteurs dans le cadre de leur activité, les forestiers)

L'arrêté préfectoral n°38-2016-05-12-005 du 12 mai 2016 complète le dispositif et instaure le principe général suivant, à compter du 1er janvier 2017 :

- Interdiction en tout temps du brûlage dans les communes du périmètre des Plans de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de Grenoble et de Lyon,
- Interdiction de tout brûlage dans les communes iséroises concernées par un épisode d'alerte à la pollution

AGENDA

SEPTEMBRE

16 septembre Journée du Patrimoine organisée par l'APAC

Diverses animations autour de l'église

16 septembre Maillons tout - Au gymnase sur le thème de la correspondance

29 et 30 Stage de danses, chants percussions et cuisines septembre par « Espoir d'Afrique » à la Salle des Fêtes

OCTOBRE

14 octobre Thé dansant du Club de l'Espoir

16 octobre Permanence pour la Mutuelle Santé Groupée des Communes

Salle Annexe de 14h à 18h

19 octobre Don du Sang (Salle Claire Delage St Jean de Bournay)

28 octobre Boudin du Comité des fêtes (au profit du CCAS salle Pré-vert)

31 octobre Sou des Ecoles

NOVEMBRE

4 novembre Exposition Art, Nature et herbes folles de l'A.P.A.C.

11 novembre Boudin de l'U.S.B.R. au stade

11 novembre Rassemblement pour le centenaire de l'Armistice de 1918

18 novembre Repas communal

24 novembre Repas du Comité des fêtes

DECEMBRE

1er décembre Téléthon

8 décembre Soirée dansante de la country

16 décembre Concours de belote de l'U.S.B.R.

20 décembre Don du Sang (Salle Claire Delage St Jean de Bournay)

21 décembre Fête de Noël organisée par le Sou des écoles

31 décembre Réveillon organisé par le club de Basket



Prochaine parution : Décembre 2018